Recherches

DU CONSEIL
DU STATUT
DE LA FEMME

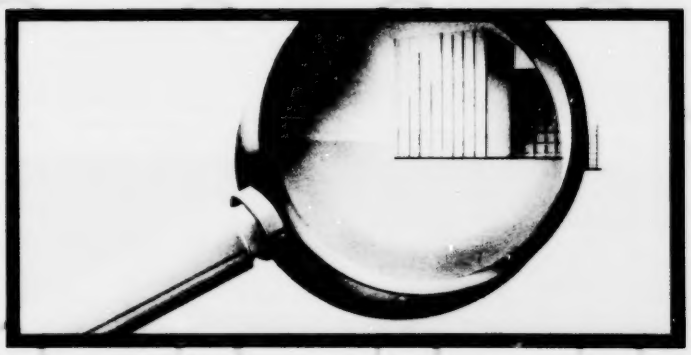

Québec

88-00782/

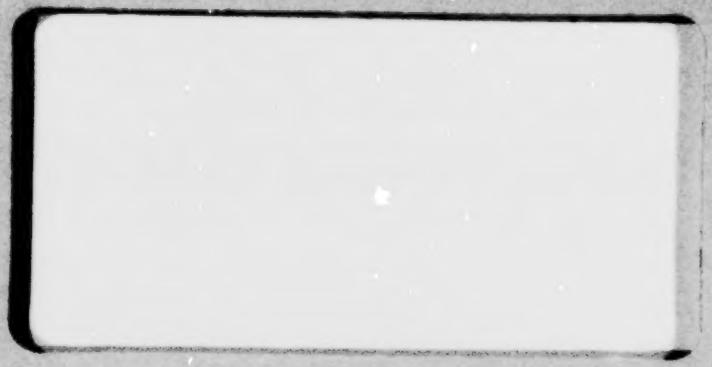

Gouvernement du Québec
Conseil du statut
de la femme

RAPPORT DE LA RECHERCHE AUPRÈS DES GROUPES DE FEMMES

Résumé

LES GROUPES DE FEMMES DU QUÉBEC EN 1985

CHAMPS D'INTERVENTION, STRUCTURES ET MOYENS D'ACTION

RECHERCHE: Françoise-Romaine Ouellette
Consult-Action
Novembre 1985

RÉSUMÉ DE: Nicole Audiffren
Direction des communications
Mai 1986

Québec:
6, rue Cook
3ième étage bureau 300
Québec G1R 5J7

Montréal:
1255, place Phillipe
bureau 708
Montréal H3B 3G1

Dépôt légal: 3ème trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN: 2-500-16441-5

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

INTRODUCTION

1. PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE 1

1.1 Méthodologie 1
1.2 Cadre d'analyse et paramètres de recherche 2

PREMIÈRE PARTIE: L'ACTION

2. CHAMPS D'INTERVENTION PRINCIPAUX DES GROUPES 5
DE FEMMES: LE CHAMP DE LA SOCIALISATION, LE CHAMP POLITIQUE ET LE CHAMP DES SERVICES

2.1 Le champ de la socialisation 5
2.2 Le champ politique 6
2.3 Le champ des services 6

3. MODES D'INTERVENTION PRINCIPAUX ET ACTIVITÉS 7

3.1 Mode d'intervention principal 8
3.2 Activités 10
3.3 Groupes provinciaux 10
3.4 Groupes locaux/régionaux 10
3.5 Les groupes nationaux/internationaux 12

4. SUJETS DE SPÉCIALISATION 13

4.1 Groupes généralistes/polyvalents 13
4.2 Groupes spécialisés 14

Conclusion 14

DEUXIÈME PARTIE: L'ORGANISATION ET LES PERSONNES 16

7. STRUCTURES DE REPRÉSENTATIVITÉ 16

7.1 Niveau territorial d'intervention 16
7.2 Année de formation 17
7.3 Statut juridique 18
7.4 Structure de prise de décision 21
7.5 Caractéristiques du membership 22
7.5.1 Type de membres 22
7.5.2 Nombre de personnes représentées 23
7.5.3 Profil des membres 25
7.6 Catégories de femmes destinataires des 26
activités

PAGE

8. FINANCEMENT ET RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT 27

8.1 Sources de financement 28
8.2 Local permanent 30
8.3 Ressources humaines 30

9. LIENS AVEC D'AUTRES GROUPES 32

9.1 Rencontres de concertation avec des groupes populaires ou des organismes communautaires 33
9.2 Obtention d'appuis officiels 34
9.3 Rencontres d'échange sur le problème de financement 35

Conclusion 36

BILAN ET PERSPECTIVES 38

Tableau 1 46
Tableau 2 47
Tableau 3 48
Tableau 4 51
Tableau 5 52

1. INTRODUCTION

Depuis l'Année internationale de la femme en 1975 et surtout depuis le début des années 1980, les groupes de femmes se sont multipliés dans toutes les régions du Québec et ont acquis une visibilité croissante. Ils sont présents dans la plupart des événements régionaux ou provinciaux à portée socio-économique et agissent de plus en plus largement dans des secteurs d'action qui leur sont plus spécifiques. Face à leur rapide évolution, le besoin s'est fait sentir de faire le point sur leur réalité.

Dans le cadre de son mandat spécifique de soutien au développement et à l'action des groupes de femmes, la Direction de Consult-Action du Conseil du statut de la femme a donc réalisé au printemps 1985 une enquête auprès des groupes de femmes de toutes les régions administratives du Québec pour leur permettre de témoigner de leur réalité. Le présent document constitue une version abrégée des résultats obtenus. Il s'adresse particulièrement aux groupes de femmes mais il intéressera aussi tous ceux et celles qui se sentent concernés par leurs pratiques. Il leur permettra de se faire une idée plus globale des groupes de femmes québécois en 1984-85 tout en gardant à l'esprit leurs différences régionales. Déjà en 1986 la réalité n'est plus exactement la même. Toutefois, le tableau qu'il a été possible d'en brosser indique bien les principales tendances de sa transformation.

1. PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE

1.1 Méthodologie

Les groupes de femmes auxquels nous avons demandé de participer à l'enquête sont les groupes composés exclusivement ou majoritairement de femmes et engagés dans des pratiques liées spécifiquement à la question des femmes, à l'exclusion des comités de femmes d'organisations mixtes (ex: syndicats, groupes populaires) et de ceux mis sur pied par les directions d'organismes publics ou para-publics (ex: municipalités, universités). La liste en a été dressée à partir du Répertoire des groupes de femmes publié et mis à jour annuellement par Consult-Action et publié par la direction des Communications. Dans le cas des groupes provinciaux ou nationaux ayant des instances régionales, seule a été considérée l'instance provinciale.

Un questionnaire écrit de 38 questions a été expédié en mars 1985 à 558 groupes de femmes. Parmi ceux-ci, 85 groupes ont dû être éliminés parce qu'ils ne correspondaient pas aux critères de sélection énoncés ci-dessus. Sur les 473 groupes restants, 314 ont retourné le questionnaire complété, ce qui représente un taux de réponse de 66%. On a assuré les groupes interrogés de l'anonymat et de la confidentialité de leurs réponses. Les questions portaient sur leurs caractéristiques organisationnelles et non sur leur dynamique interne ou leurs stratégies d'action.

Une première distinction à établir entre ces 314 groupes est celle de leur niveau territorial d'intervention. C'est d'abord en fonction de ces différences de niveau territorial d'intervention que l'analyse des résultats a

été structurée (Tableau 1). Précisons cependant que les caractéristiques attribuées ici aux groupes provinciaux, nationaux ou internationaux ne sont pas limitatives et n'excluent pas le fait qu'ils peuvent avoir développé, à travers leurs instances locales/régionales, d'autres caractéristiques. Ils demeurent néanmoins déterminés, à tous les échelons de leurs structures, par des objectifs et des priorités d'intervention de niveau provincial ou national/international.

1.2 Cadre d'analyse et paramètres de recherche

Les groupes de femmes sont considérés ici d'abord sous l'angle de leur appartenance au mouvement des femmes, c'est-à-dire comme des acteurs sociaux mobilisés chacun à leur manière pour influencer les conditions de vie des femmes. C'est du point de vue de leurs formes d'engagement que sera tracé un portrait de leur situation d'ensemble.

Les groupes de femmes sont des regroupements structurés de femmes visant le même enjeu: la redéfinition de la situation sociale des femmes. À ce titre, ils s'inscrivent tous dans un même champ de pratique sociale, le champ féministe.[1] Leurs différentes formes d'insertion dans ce champ ont été recherchées en structurant le questionnaire en fonction des trois principales dimen-

[1]Cette perspective d'analyse nous a été suggérée par un article de Michèle Lamont "Les rapports politiques au sein du mouvement des femmes au Québec" dans Politique 5, hiver 1984, pp. 75-106. Nous avons cependant adopté une démarche méthodologique différente. Pour une explicitation du concept de champ social, voir Bourdieu P., Question de sociologie, Edition de Minuit, Paris, 1980, 268 p., notamment les pages 113 à 120 sur les propriétés des champs.

sions de toute organisation: l'action, l'organisation et les personnes.

La dimension de l'action renvoie à la pratique d'un groupe. Ses buts, son mode d'intervention principal, ses activités, son sujet de spécialisation signalent son engagement plus ou moins exclusif dans l'un ou l'autre des trois champs qui recoupent le champ féministe: le champ de la socialisation, le champ des services et le champ politique.

La dimension de l'organisation a trait aux structures et au fonctionnement d'un groupe ainsi qu'aux liens qu'il entretient avec d'autres organisations. Elle nous informe sur les bases d'influence plus ou moins solides dont il dispose pour investir les champs d'intervention qu'il priviliégie.

La dimension des personnes concerne les membres du groupe, ses employées et les destinataires de ses activités. En nous informant sur la composition de sa base sociale, elle constitue un élément de compréhension du développement et de la spécificité de la pratique d'un groupe. Elle permet d'identifier des facteurs limitant ou renforcant son degré d'influence comparativement à d'autres groupes puisque les personnes dans une organisation sont aussi des ressources pour l'action.

On s'est aussi efforcé d'intégrer les caractéristiques de l'action, de l'organisation et des personnes des groupes de femmes dans un tableau d'ensemble qui, simultanément, reconnaît les principaux facteurs de distinc-

tion entre les groupes et réaffirme leur engagement commun par rapport à la question des femmes. Dans ce tableau d'ensemble, les groupes sur lesquels porte l'enquête sont d'abord distingués en fonction de leurs pratiques, de leur action. Par la suite, les caractéristiques de leurs structures et de leur fonctionnement permettront de contextualiser ces pratiques et de repérer certains facteurs susceptibles de les favoriser ou, au contraire, de nuire à leur développement.

PREMIÈRE PARTIE: L'ACTION

2. CHAMPS D'INTERVENTION PRINCIPAUX DES GROUPES DE FEMMES: LE CHAMP DE LA SOCIALISATION, LE CHAMP POLITIQUE ET LE CHAMP DES SERVICES

Les pratiques et les préoccupations des groupes de femmes s'inscrivent dans plusieurs champs de pratique sociale selon les enjeux qu'ils poursuivent. Les trois plus importants sont le champ de la socialisation, le champ politique et le champ des services. En effet, les interventions que les groupes-répondants ont dit privilégier, en réponse à une question sur leurs buts généraux, sont toutes des interventions au niveau des processus de socialisation ou pour briser l'isolement/regrouper (champ de la socialisation), ou des interventions au niveau des processus démocratiques (champ politique), ou encore des interventions dans le secteur des services sociaux ou de santé (champ des services).

2.1 Le champ de la socialisation

Le champ de la socialisation englobe les institutions, les groupes et les personnes qui visent à influencer le développement des valeurs, des attitudes, des comportements et des connaissances à partir desquels sont définis les rôles sociaux et la manière dont les individus les endossent. Les pratiques des groupes de femmes qui relèvent de ce champ touchent aux domaines des communications, de la culture, des loisirs ou de l'éducation. Les pratiques de sensibilisation, de conscientisation et celles qui visent à briser l'isolement en créant une vie associative en relèvent également. Les frontières de ce champ sont nécessairement floues dans le cas qui nous

intéresse puisque toute vie associative s'inscrit dans un processus de socialisation.

2.2 Le champ politique

Le champ politique englobe les différents acteurs sociaux qui interviennent au niveau des processus démocratiques. Les groupes de femmes qui exercent des pratiques de pression ou de dénonciation auprès des différentes instances décisionnelles en font partie.

2.3 Le champ des services

Dans le champ des services figurent les acteurs sociaux impliqués dans la définition et la satisfaction des besoins sociaux et de santé. En relèvent les groupes de femmes qui visent le développement des ressources communautaires, soit qu'ils les gèrent eux-mêmes (ex: maison d'hébergement pour femmes, centre de femmes), soit qu'ils interviennent en fonction de leur mise sur pied et de leur développement.

En relèvent également les groupes qui visent à faciliter l'entraide entre personnes vivant une même situation problématique et à réduire leur dépendance à l'égard de certains organismes de services. Les pratiques de ces derniers sont aussi associées de très près au champ de la socialisation puisqu'il s'agit de soutenir le développement d'un type particulier d'interaction sociale.

Bien sûr, ces trois champs d'intervention ne sont pas mutuellement exclusifs et un même groupe peut intervenir simultanément dans chacun d'eux. De plus, ils recouvrent d'autres champs de pratique sociale définis en

fonction d'enjeux liés à des problématiques spécifiques comme la santé ou le travail, par exemple.

La présence des groupes de femmes dans ces trois champs définit non seulement les terrains privilégiés de leur développement comme organisations mais également leurs terrains de lutte dans la poursuite d'enjeux spécifiques. En effet, quelles que soient leurs visées et leurs pratiques et sans nécessairement qu'ils se définissent comme des organisations de lutte, les groupes de femmes se confrontent tous à un moment ou à un autre à d'autres forces sociales cherchant aussi à influencer les processus démocratiques, les processus de socialisation ou l'organisation des services sociaux et de santé. De plus tous ne partagent pas les mêmes options idéologiques et ne privilégient pas les mêmes stratégies d'action même s'ils ont en commun de travailler à la redéfinition de la situation sociale des femmes. Il arrive qu'ils se trouvent en contradiction ou en compétition les uns avec les autres sur certaines questions.

Comment les groupes de femmes se répartissent-ils à l'intérieur du champ de la socialisation, du champ politique et du champ des services? C'est ce que les données recueillies sur leurs buts généraux, leurs modes d'intervention principaux et leurs activités permettent de préciser, selon qu'ils sont de niveau local/régional, de niveau provincial ou de niveau national/international.

3. MODES D'INTERVENTION PRINCIPAUX ET ACTIVITÉS

Les modes d'interventions et les activités des groupes de femmes de l'échantillon témoignent encore plus forte-

ment de l'importance du champ politique pour les groupes provinciaux, de celle du champ des services pour les groupes locaux/régionaux et de celle du champ de la socialisation pour les groupes nationaux/internationaux. Les tableaux 2 et 4 présentent les données relatives à ces modes d'intervention et aux activités ayant le plus mobilisé les ressources humaines et/ou financières en 1984-85 des groupes de chaque niveau territorial et de chacune des régions.

3.1 Mode d'intervention principal (Tableau 2)

Chaque groupe s'est défini par son appartenance à l'une ou l'autre des catégories de groupes suivantes:

- Groupe de pression: Il intervient publiquement et auprès de différents lieux de pouvoir pour défendre les intérêts des femmes en revendiquant des changements dans les législations, les politiques et les services qui affectent leurs conditions de vie.

- Groupe de services: Il s'efforce de répondre aux besoins concrets des femmes de son milieu en leur offrant des services adéquats, en développant des ressources à leur intention.

- Groupe de conscience: Il regroupe des femmes qui font, entre elles, une démarche de réflexion et de prise de conscience sur leur condition de femmes.

- Groupe de production culturelle: Il regroupe des femmes qui privilégient l'utilisation d'un médium culturel comme mode d'expression et d'intervention à l'égard de la condition des femmes (écriture, cinéma, journalisme, théâtre, musique, peinture, etc.)

- Groupe d'activités socio-culturelles: Il organise à l'intention des femmes des activités sociales, culturelles ou récréatives (ex: soupers-causeries, artisanat, sorties de groupe, etc.).

- Groupe d'entraide: Il constitue un réseau de support et d'entraide entre femmes qui partagent une même situation (ex: dépression, besoin de gardiennage, etc.).

- Groupe de recherche: Il assure la réalisation ou la coordination de recherches visant à mieux connaître la réalité spécifique des femmes.

- Groupe d'éducation: Il se spécialise dans la formation des femmes à travers des programmes, cours ou activités d'apprentissage adaptés à leurs besoins.
- Autre

Il est important de préciser ici que les groupes qui se sont définis comme des groupes de services ne sont pas toujours des groupes auxquels on donne communément cette appellation. De plus, les groupes couramment identifiés comme groupes de services se sont parfois définis à partir d'un autre mode d'intervention principal. Les centres de femmes et les groupes de réinsertion des femmes au travail, particulièrement, se sont définis comme groupes de services dans moins de la moitié des cas (Tableau 3).

3.2 Activités (Tableau 4)

Chaque groupe a indiqué à partir d'une liste de 45 activités celles qu'il a réalisées en 1984-85 et, parmi celles-ci, les trois activités qui ont le plus mobilisé ses ressources humaines et/ou financières.

En considérant globalement les réponses obtenues aux questions sur le mode d'intervention principal et sur les activités, on peut caractériser plus finement la pratique des groupes de chaque niveau territorial.

3.3 Groupes provinciaux

Les groupes provinciaux se définissent majoritairement comme des groupes de pression (55.5%) c'est-à-dire inscrits d'abord dans le champ politique. En deuxième lieu (28%) ils se définissent par des modes d'intervention qui réfèrent au champ de la socialisation: groupes d'activités socio-culturelles, de conscience, de production culturelle, d'éducation.

Leurs activités sont principalement des activités de pression, de communication, de sensibilisation et de formation. Bref, leurs pratiques concrètes en 1984-85 les inscrivent avant tout dans le champ politique mais aussi fortement dans celui de la socialisation.

3.4 Groupes locaux/régionaux

Les groupes locaux/régionaux, pour leur part, se répartissent en deux tendances principales. L'une majoritaire, est celle de l'investissement simultané du champ des services et du champ de la socialisation. Elle est représentée par les groupes de services (45%) qui ont tout autant des activités de socialisation que de servi-

ces et par les groupes d'éducation (6%) et d'entraide (16%) dont les activités caractéristiques (formation et entraide) relèvent tout autant d'une intervention au niveau des processus de socialisation que d'une intervention dans le secteur des services.

La deuxième tendance chez les groupes locaux/régionaux, minoritaire celle-là, est celle d'un investissement plus exclusif du champ de la socialisation. Elle est très nette chez les groupes d'activités socio-culturelles et de production culturelle qui, tout en ayant des pratiques de portée fort différente, ont en commun d'être mobilisés presque uniquement par des activités de socialisation. Elle l'est un peu moins chez les groupes de conscience et chez les groupes de pression qui répartissent leurs énergies dans des activités liées aux trois champs même s'ils sont d'abord mobilisés par des activités de socialisation.

L'interdépendance très grande, pour une large proportion de ces groupes de femmes, des actions visant à développer des ressources et de celles visant à intervenir dans les processus de socialisation tient pour une large part à la nature même de la situation sociale des femmes. On peut se demander si certains de ces groupes ne circonscriraient pas plus nettement leur action dans un champ donné s'ils en avaient les moyens concrets. Par manque de ressources par exemple, on peut être amené à limiter des activités de services au profit d'activités de sensibilisation. À l'inverse, l'urgence des besoins portés à notre attention et non comblés autrement peut provoquer une mise en veilleuse des interventions de socialisation au profit d'activités de services, consommatrices de temps et d'énergie. Par ailleurs, les services of-

ferts provoquent souvent une demande plus forte que prévue.

Il est important de noter ici que les groupes locaux/régionaux sont malgré tout largement impliqués dans des activités de pression, particulièrement les groupes engagés dans le champ des services. Il s'agit plus souvent d'activités de soutien à des initiatives de pression ou de solidarité que d'activités exigeant un investissement à long terme dans l'élaboration et la défense d'une position. Il reste qu'ils ont présenté deux fois plus de mémoires en 1984-1985 que les groupes provinciaux, ce qui est révélateur de l'importance de leur implication dans le champ politique. Il est certain que l'année 84-85 a été marquée par un grand nombre d'événements de consultation initiés par le gouvernement provincial, et que cette conjoncture particulière a favorisé l'engagement de plusieurs groupes dans des activités de pression qu'ils n'avaient pas coutume de réaliser. Toutefois, l'absence de consultation gouvernementale ne signifierait pas nécessairement un retrait du champ politique des groupes locaux/ régionaux. Leur forte présence dans les réseaux de concertation des groupes de femmes favorise pour sa part leur engagement dans des activités de pression, notamment en termes de soutien les uns aux autres, indépendamment de conjonctures politiques particulières.

3.5 Les groupes nationaux/internationaux

Quel que soit leur mode d'intervention, les groupes nationaux/internationaux sont surtout mobilisés par des activités de socialisation, même quand il s'agit de groupes de services ou d'entraide. Les groupes de pro-

duction culturelle ou de recherche font cependant, en contribuant explicitement à des productions originales de femmes ou sur les femmes, des interventions qui les distinguent des autres. En participant à des consultations publiques, le groupe de recherche intervient également dans le champ politique.

4. SUJETS DE SPÉCIALISATION

Dans le cadre de leurs interventions de socialisation ou de services, les groupes de femmes peuvent toucher une variété de problématiques ayant trait à la condition des femmes ou se limiter à une seule.

4.1 Groupes généralistes/polyvalents

La majorité des groupes se définissent comme généralistes/polyvalents et abordent la question des femmes par le biais de diverses problématiques qui la traversent. Plus fréquente chez les groupes locaux/régionaux (65%) et chez les groupes nationaux internationaux (64.2%) que chez les groupes provinciaux (50%), la polyvalence ne signifie pas pour ces groupes qu'ils soient dépourvus d'expertise sur des sujets particuliers. Ils sont nombreux, quel que soit leur niveau territorial, à avoir présenté des mémoires ou participé à des consultations publiques sur des sujets aussi variés et complexes que la réforme du code du travail, la pornographie, la reconnaissance des sages-femmes, etc. Plusieurs ont participé aux rencontres de Décisions 85 et y ont pris position sur des questions très précises relatives à la situation économique des femmes.

4.2 Groupes spécialisés

Les sujets de spécialisation définissent d'autres champs d'intervention très spécifiques. Au niveau provincial, près de la moitié des groupes spécialisés le sont sur des questions relatives au travail et à l'économie et touchent, à travers ces problématiques, au champ beaucoup plus global de la production économique. Chez les groupes locaux/régionaux, ce sont les sujets de la violence en général et de la maternité/périnatalité qui sont les plus fréquents.

Un nombre à peu près égal de groupes sont spécialisés sur des sujets relatifs au travail ou à la famille.

Quant aux groupes nationaux/internationaux spécialisés, ils le sont essentiellement sur la santé, la périnatalité, et l'accès au travail.

Les groupes locaux/régionaux et les groupes provinciaux sont dans une certaine mesure complémentaires. En effet pour chacun des sujets sur lesquels se retrouvent un grand nombre de groupes locaux/régionaux, agissant surtout comme groupes de services et d'entraide, on retrouve un seul groupe provincial qui est alors presque toujours un groupe de pression.

Conclusion

Les groupes de niveaux territoriaux et de modes d'intervention différents adoptent des façons d'intervenir complémentaires mais relativement spécifiques. L'investissement du champ de la socialisation constitue un trait d'union entre tous ces groupes mais, au niveau provincial, on privilégie l'investissement du champ

politique alors qu'au niveau local/régional prime celui du champ des services. Par ailleurs ce sont surtout les groupes locaux/régionaux de services qui assurent une présence dans les trois champs à la fois, tant à travers leurs activités régulières qu'à travers la formation de regroupements provinciaux pour les représenter, même s'ils ne sont pas fortement mobilisés dans le champ politique. Ils poursuivent un enjeu qui met en évidence de façon aiguë la nécessité d'agir sur plus d'un front à la fois. La question du partage des droits et des responsabilités entre l'État et la communauté quant à la définition et à la satisfaction des besoins sociaux et de santé des femmes les confronte tout autant à l'importance d'influencer les pouvoirs législatifs et administratifs qu'à celle de développer maintenant des ressources adéquates pour les femmes et de sensibiliser ces dernières, et la population en général, à la situation qui leur est faite. On peut souhaiter qu'à travers les expériences concrètes d'intervention au niveau des processus démocratiques et dans le secteur des services, les groupes de femmes dans leur ensemble développeront des pratiques encore plus largement convergentes dans le champ politique et dans le champ des services. À cet égard, l'attention croissante accordée à la problématique du travail ménager pourrait se révéler stimulante.

DEUXIÈME PARTIE: L'ORGANISATION ET LES PERSONNES

Les pratiques des groupes de femmes et leurs caractéristiques organisationnelles sont interdépendantes. Les caractéristiques organisationnelles comptent parmi les conditions concrètes de réalisation des interventions de pression, de socialisation et de services précédemment identifiées. Elles éclairent les distinctions déjà établies entre les groupes de niveau territorial différents ainsi que les particularités propres à certaines régions et à certains modes d'intervention.

7. STRUCTURES DE REPRÉSENTATIVITÉ

7.1 Niveau territorial d'intervention

Le niveau territorial d'intervention pose une première distinction fondamentale entre les groupes de femmes du point de vue de l'organisation.

Quand un groupe est de niveau local/régional, il intervient presque toujours dans une ou plusieurs municipalités et non dans l'ensemble d'une région administrative. Il agit donc dans un milieu socio-économique spécifique assez bien circonscrit dans l'espace. Bien plus, il est issu de ce milieu et ses membres y sont intégrés dans toutes les dimensions de leur vie.

Cette inscription dans un milieu de vie bien défini est un facteur de ressemblance mais aussi un facteur de distinction entre les groupes locaux/régionaux. Facteur de ressemblance, puisque tous ont à composer avec les particularités propres à leur milieu. Facteur de distinction aussi puisque presque tous ces groupes appartiennent à des milieux différents. Toutes les régions

administratives du Québec en effet présentent des différences sociales, économiques et culturelles. A l'intérieur d'une même région, il existe des disparités sous-régionales importantes et le sentiment d'appartenance à la région est très inégalement développé d'une région à l'autre.

Ce fait a son importance. Il contribue certainement à ce que les groupes locaux/régionaux soient nombreux à privilégier l'intervention dans le secteur des services, à se définir comme groupes de services ou groupes d'entraide ou à mettre sur pied des ressources communautaires pour les femmes. En effet, ces interventions supposent de s'inscrire dans la dynamique sociale d'un milieu géographiquement bien défini et suffisamment connu pour pouvoir en identifier les besoins et s'y faire une place comme organismes-ressources. De plus, l'acceptation d'un groupe local/régional est bien souvent conditionnelle à la pertinence immédiate de ses objectifs pour la population locale.

Au contraire des groupes locaux/régionaux, les groupes de niveau provincial, national ou international visent à dépasser les particularités des milieux géographiques où ils exercent leurs activités. Ils s'appuient donc d'abord sur les besoins et préoccupations de leurs membres pour la définition de leurs objectifs et de leurs priorités d'action plutôt que sur leur pertinence locale/-régionale.

7.2 Année de formation

La prise en considération de l'année de formation des groupes de femmes permet de les situer dans une perspec-

tive historique et d'identifier ceux qui, nouveaux venus dans le champ féministe, y introduisent des pratiques et des stratégies nouvelles pour influencer la redéfinition de la situation sociale des femmes dans le sens qu'ils privilégient.

Les groupes de notre échantillon témoignent du fait que la majorité des groupes de femmes ont été mis sur pied au cours de la dernière décennie, soit depuis l'Année internationale de la femme en 1975 (Tableau 5). On constate plus précisément qu'un développement accéléré des groupes locaux/régionaux (surtout des groupes de services) s'est produit au cours des années 1980-1983. Certains des groupes provinciaux les plus récents sont d'ailleurs des groupes de pression nés d'initiatives de regroupement prises par certaines catégories de groupes locaux/régionaux. Les groupes de niveau national/international ont surtout été formés quant à eux avant 1975.

La relation entre l'âge des groupes et leurs sujets de spécialisation montre que les groupes spécialisés ont presque tous été mis sur pied après 1975 et même après 1980. L'intervention concentrée sur un sujet spécifique lié à la condition des femmes est donc un choix de pratique relativement récent. Au niveau local/régional, il est opéré surtout par des groupes de services, d'entraide et d'éducation. Au niveau provincial, ce choix témoigne de besoins d'intervention dans le champ politique de groupes locaux/régionaux se regroupant sur la base d'une spécialisation commune comme la violence par exemple.

Il s'avère que, dans ce temps, les groupes de femmes ont

d'abord investi le champ de la socialisation (groupes nationaux/internationaux et groupes d'activités socio-culturelles), puis le champ politique (groupes provinciaux) et, maintenant, le champ des services (groupes locaux/régionaux, groupes de services et groupes spécialisés). A l'heure actuelle, leur présence dans le champ des services, étant la plus récente et la plus dépendante de facteurs extérieurs aux groupes eux-mêmes, est la plus fragile.

Il faut souligner que la période la plus importante pour la formation des groupes de services ou intervenant dans le secteur des services (1980-1983) a correspondu à une phase d'accroissement important des programmes gouvernementaux de création d'emplois communautaires pour les femmes. S'il y a eu coïncidence entre les politiques gouvernementales et les initiatives des groupes de femmes pendant cette courte période, la situation a changé. De nombreux groupes sont maintenant privés de ces sources de financement alors que les besoins auxquels ils ont à répondre vont en croissant et que les programmes sociaux sont plus que jamais remis en question par les gouvernements.

Les pratiques de services spécifiques aux groupes locaux/régionaux sont de tradition relativement récente. Cette caractéristique organisationnelle peut constituer pour eux un handicap sur le plan de l'acquisition d'influence et de crédibilité, comparativement aux groupes provinciaux, nationaux et internationaux. Ils sont beaucoup plus nombreux et plus présents dans toutes les régions de la province mais ils ont eu moins de temps pour roder leur fonctionnement, créer des réseaux et sensibiliser les intervenants et les organismes de ni-

veau provincial ou national à tenir compte de leur existence, de leur spécificité et de leurs besoins. Pour certains de ces groupes, la formation de regroupements provinciaux peut viser à compenser cette faiblesse en les inscrivant dans un terrain occupé par des groupes plus anciens et reconnus: le champ politique.

Leurs incursions dans le champ politique y introduisent une nouvelle problématique: celle de la reconnaissance des organisations de femmes intervenant dans le secteur des services. Elles nous interpellent tous et toutes sur la question du partage des responsabilités entre l'État et la communauté quant à la définition et la satisfaction des besoins sociaux et de santé.

7.3 Statut juridique

Quels que soient leur niveau territorial et leur année de formation, la très grande majorité des groupes de femmes se sont donnés les moyens légaux d'être reconnus comme organismes représentatifs pleinement constitués. C'est en effet souvent une condition essentielle à la reconnaissance de leur légitimité ainsi qu'à l'accès à des sources publiques de financement.

Le statut juridique le plus répandu est celui d'organisme à but non lucratif. Certains groupes locaux/régionaux relèvent d'un autre organisme. Ce sont des groupes non incorporés qui bénéficient du parrainage actif de services de pastorale, de groupes populaires ou d'organismes familiaux.

Les organismes sans aucun statut juridique sont fort peu nombreux. Ce sont soit des groupes très récents,

soit des groupes anciens dont les activités spécifiques n'exigent pas la formalisation des structures pour la prise de décision ou pour le financement des activités.

7.4 Structure de prise de décision

La grande majorité des groupes de femmes ont des structures internes de représentation et de prise de décision à deux paliers (assemblée générale et conseil d'administration) ou trois (assemblée générale, conseil d'administration et comité exécutif), comme la plupart des organismes à but non lucratif. Cependant, les groupes locaux/régionaux se distinguent par leurs conceptions moins traditionnelles de l'exercice du pouvoir dans un groupe.

Il est à noter que même si environ la moitié des groupes locaux/régionaux ont une structure à deux paliers, plusieurs fonctionnent en collectif ou n'ont pas de structure formelle de décision, ou encore ont une autre structure (23%). Ce phénomène témoigne d'efforts de la part de ces groupes pour adopter des structures innovatrices de partage du pouvoir et des responsabilités dans un groupe pour réduire, notamment, les inégalités entre conseil d'administration et travailleuses, entre permanentes et bénévoles. Ils témoignent aussi du fait que tous les groupes ne partagent pas les mêmes conditions pour aborder la vie associative et ses impératifs de représentativité.

Les groupes locaux/régionaux qui dispensent des services sont soumis à des exigences d'efficacité et de relations de travail avec leurs salariées et leurs bénévoles, bien différentes de celles rencontrées par des organismes

provinciaux de pression par exemple. Il y a certainement un lien à établir entre le développement accru des pratiques de services et celui des modes de structuration se rapprochant du fonctionnement en collectif et accordant moins d'importance au rôle de l'assemblée générale.

7.5 Caractéristiques du membership

7.5.1 Type de membres

Quel que soit le niveau de territorialité, le membership individuel est le plus fréquent. Il est toutefois plus net chez les groupes locaux/régionaux (89%) que chez les groupes nationaux/internationaux (64%) et chez les groupes provinciaux (59%).

Cette différence s'explique par le fait que les groupes provinciaux et les groupes nationaux/internationaux agissent à un niveau d'intervention plus large que les groupes locaux/régionaux. En conséquence, ces groupes sont plus souvent formés d'autres groupes ayant un niveau territorial d'intervention plus restreint et des priorités d'action plus spécifiques. Ils jouent essentiellement pour les groupes membres un rôle de représentation. Ils constituent pour des groupes locaux/régionaux d'abord engagés dans les champs des services et de la socialisation une instance engagée dans le champ politique.

Les groupes ayant un membership à la fois individuel et collectif sont plus nombreux que ceux qui n'ont qu'un membership collectif. Ils sont composés d'individus et de groupes qui ne sont pas nécessairement mobilisés par

des pratiques similaires mais qui adhérent ensemble à leurs buts sans que ceux-ci soient toujours directement liés à leurs préoccupations régulières respectives. Lorsque c'est le cas de groupes locaux/régionaux, il s'agit de groupes axés vers des interventions dans le secteur des services.

7.5.2 Nombre de personnes représentées

Il existe dans plusieurs groupes offrant leurs services ou activités aux femmes une confusion entre la notion de membership et la notion de clientèle et il n'a pas été possible d'obtenir des informations fiables quant à l'importance du membership des groupes de femmes. La définition du membership reste pour beaucoup de groupes ambiguë, cette ambiguïté n'étant pas étrangère à l'insécurité de la plupart des groupes sur la question du financement.

a) L'ambiguité de la définition du membership

Les noyaux actifs des groupes qui offrent des services ou des activités aux femmes de leur milieu en général, et non seulement à des membres inscrits, vivent une contradiction entre leur visée de solidarité avec les femmes et le pouvoir qu'ils exercent sur l'orientation et la réalisation des activités. Ils remettent en question les rapports de pouvoir qui s'établissent entre les intervenants et leur "clientèle" dans les services publics et para-publics et tentent de résoudre la contradiction en intégrant à leur membership officiel les usagères de leurs services et les participantes à leurs activités. Il y a là des tentatives d'élargissement de la participation à la gestion des ressources communau-

taires qui sont encore souvent porteuses d'ambiguïtés, lesquelles sont d'ailleurs renforcées par l'insécurité des groupes quant à leur financement.

b) L'insécurité des groupes face à la question du financement

La précarité du financement des groupes de femmes, particulièrement des groupes qui dispensent des services et défendent le principe d'une permanence justement rémunérée, affecte leur attitude quant au membership. Ils adoptent fréquemment une stratégie d'opacité, escomptant que moins on connaîtra leur organisation interne, moins on aura de prise sur leur devenir, et dissimulent en conséquence les données réelles de leur membership.

Pourtant, mis à part les groupes dont la légitimité se fonde sur une large représentation de la population, par exemple des groupes de pression qui se voudraient le porte-parole des femmes assistées-sociales, un nombre important de membres ne constitue pas en soi une garantie de permanence ni d'efficacité. Dans le cas des groupes de services par exemple, l'évaluation de leur pertinence et de leur efficacité devrait se fonder essentiellement sur l'adéquation des services aux besoins de la population à qui ils sont destinés.

Certains intervenants et organismes tendent cependant à imposer l'importance du membership comme critère de légitimité et d'accès aux sources de financement, quel que soit le groupe. Ce faisant, ils établissent une comparaison non légitime entre les diverses organisations de femmes et démobilisent plusieurs de ces groupes qui se tiennent alors sur la défensive en ne dévoilant pas l'importance de leur membership.

7.5.3 Profil des membres

Plusieurs groupes ne disposent pas de données précises sur le profil socio-économique de leurs membres. A titre indicatif toutefois en voici les traits les plus saillants:

Les groupes de femmes sont constitués surtout de femmes âgées de 25 et 50 ans. Les femmes de 36 à 50 ans sont présentes à tous les niveaux territoriaux d'intervention. Celles de 25 à 35 ans ne sont représentées de façon équivalente qu'au niveau local/régional. De même, les femmes au foyer sont représentées à tous les niveaux territoriaux, mais ce n'est qu'au niveau local/ régional qu'elles forment le plus souvent la majorité des membres d'un groupe, tandis que les groupes provinciaux et nationaux/internationaux comprennent plus souvent une majorité de travailleuses rémunérées. Dans la plupart des groupes, on trouve une majorité de femmes vivant en situation de famille biparentale.

Certains groupes locaux/régionaux ou provinciaux comptent parmi leurs membres une grosse proportion de femmes seules avec enfants, et peu de femmes sans enfants. Seuls les groupes nationaux/internationaux ne comptent aucun groupe composé majoritairement de femmes seules avec enfants et au contraire comptent une assez forte proportion de femmes sans enfants.

La présence plus accentuée de femmes entre 25 et 35 ans et de travailleuses au foyer dans les groupes locaux/régionaux est significative du fait que parmi les femmes

engagées dans une action militante pour modifier leurs conditions de vie, les plus jeunes et les plus dépendantes économiquement sont nombreuses à se confronter plus précisément à des enjeux relatifs à l'organisation des services sociaux et de santé. Ce sont également elles qui sont le plus directement en contact avec les femmes non regroupées puisqu'un fort pourcentage de groupes locaux/régionaux adressent leurs activités aux femmes en général et non seulement à leurs membres.

7.6 Catégories de femmes destinataires des activités

Alors que 85% des groupes nationaux/internationaux ont dit que leurs activités s'adressent aux femmes en général et non à une catégorie spécifique, ce n'est le cas que d'un peu plus de la moitié des groupes provinciaux et des groupes locaux/régionaux.

Les autres groupes nationaux/internationaux visent deux catégories particulières de femmes: les femmes au foyer et les femmes enceintes ou en post-partum.

Les autres groupes provinciaux visent spécifiquement les travailleuses et les intervenantes.

Les groupes locaux/régionaux visant une clientèle précise visent les femmes cheffes de famille, les femmes victimes de violence, les femmes enceintes ou en post-partum et les femmes vivant aussi des situations problématiques. La situation de plus ou moins grande dépendance de ces femmes permet de comprendre pourquoi les groupes locaux/régionaux trouvent difficilement des participantes à leurs activités et des usagères à leurs services.

L'examen des structures de représentativité des groupes fournit un éclairage intéressant sur leurs pratiques. Ainsi on s'aperçoit que c'est au niveau local/régional, caractérisé par l'investissement marqué du champ des services, que les organisations mises en place sont les plus récentes, ont les structures les plus diffuses ou les moins conformes au modèle typique des organismes à but non lucratif et rejoignent une plus grande variété de femmes, notamment des femmes non regroupées et démunies. L'investissement du champ des services y apparaît donc non seulement comme innovateur sur le plan des pratiques mais également sur le plan de l'organisation et des personnes.

8. FINANCEMENT ET RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT

Les ressources humaines et financières des groupes sont dans une large mesure des facteurs déterminants de leur efficacité. Le problème du financement affecte aussi l'orientation des pratiques des groupes de femmes.

Les groupes provinciaux sont les plus avantagés financièrement alors que comparativement aux groupes des autres niveaux territoriaux, les groupes locaux/régionaux disposent de budgets inférieurs. Cependant certains groupes de services ou dispensant des services ont des budgets parmi les plus élevés. De fait, leurs pratiques exigent des investissements importants au niveau des salaires, des locaux et de toute l'infrastructure de fonctionnement. Certains ont cependant eu des budgets très faibles. Pour ces groupes, l'intervention à petit budget dans le secteur des services implique une forte pression sur les ressources bénévoles, la nécessité de

limiter les services offerts et la difficulté d'investir dans des projets à moyen ou long terme susceptibles d'accroître leur crédibilité et leur influence. Ces faibles ressources financières ne sont sans doute pas étrangères à leur engagement prononcé dans les activités de socialisation, moins onéreuses.

8.1 Sources de financement

Tout autant que l'importance de leurs ressources financières, les sources de financement auxquelles les groupes de femmes ont accès influencent l'orientation et le contenu de leurs interventions.

Dans l'ensemble, les groupes ont accès à des sources de financement diversifiées. Toutefois les groupes locaux/régionaux dépendent davantage de sources gouvernementales que les groupes provinciaux et nationaux/internationaux qui sont proportionnellement plus nombreux à s'appuyer sur des ressources financières qu'ils génèrent eux-mêmes (auto-financement, cartes de membre) et à en faire leurs principales sources de revenu. En cela, ils ont une autonomie financière supérieure tout en jouissant, comme on l'a vu précédemment de budgets relativement élevés.

Cette différence s'explique par le fait que les groupes locaux/régionaux sont pour la plupart des groupes qui interviennent dans le secteur des services. À ce titre, ils sont plus dépendants des subventions gouvernementales du ministère de l'Emploi et de l'Immigration ainsi que du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Les groupes de femmes cherchent le plus possible à éviter de dépendre de sources de financement extérieures. Les contraintes administratives qui leur sont imposées par leurs bailleurs de fonds mobilisent leurs ressources humaines pendant plusieurs semaines chaque année. Plusieurs souhaiteraient pouvoir obtenir du financement à long terme (2 ou 3 ans) afin de réduire cet investissement d'énergie et pouvoir planifier leurs activités sur de plus longues périodes. En outre, pour avoir accès à du financement, ils doivent ajuster leur programmation aux priorités évidemment mouvantes des organismes subventionnaires et non aux besoins qu'ils identifient sur le terrain. Ajoutons à cela que la plupart des groupes de services se voient progressivement soumis à des politiques gouvernementales concernant les problèmes sur lesquels ils se penchent alors même que ce sont eux qui les ont fait reconnaître et ont développé les ressources pour y faire face. De ressources alternatives gérées par des femmes pour les femmes, ils risquent de devenir des ressources institutionnelles gérées par l'État pour répondre aux besoins des femmes mais aussi à ceux de l'État lui-même.

Face à cette situation, la présence de femmes sensibilisées dans les différents organismes subventionnaires s'avère souvent un atout pour les groupes de femmes. Elle ne constitue cependant pas la solution à leurs problèmes. Il revient aux groupes eux-mêmes d'adopter des stratégies qui leur permettent une indépendance financière assortie d'un respect de leurs expertises et de leur autonomie. Il n'est donc pas question pour eux de pouvoir se consacrer entièrement à leurs activités spécifiques. Par contre, c'est à travers, entre autres, la question du financement que se développent les soli-

darités entre groupes de femmes et différents réseaux de soutien, solidarités qui ont un impact débordant largement les questions de survie matérielle.

8.2 Local permanent

Le local d'un groupe compte parmi ses ressources matérielles. Même s'il ne convient pas toujours parfaitement aux besoins du groupe, un local permanent constitue pour celui-ci un élément d'efficacité dans l'action.

Les groupes de tous les niveaux territoriaux ont pour la plupart un local permanent, mais c'est un peu plus fréquent au niveau national/international et au niveau provincial qu'au niveau local/régional. Pourtant les besoins en structures d'accueil et de référence sont très nettement prioritaires pour les groupes de services et d'entraide et les groupes dispensant des services qui sont les plus nombreux au niveau local/régional.

8.3 Ressources humaines

Ce sont d'abord les groupes de pression provinciaux, les groupes locaux/régionaux de services ou dispensant des services et les groupes nationaux/internationaux ayant des interventions de socialisation (recherche, production culturelle) ou d'entraide (périnatalité) très spécifiques qui ont le plus souvent des employées. Les groupes intervenant dans le champ de la socialisation au niveau provincial ou local/régional et les groupes de pression locaux/régionaux se distinguent pour avoir beaucoup moins d'employées. C'est aussi le cas des groupes d'entraide qui interviennent dans le champ des services à travers des activités d'entraide qui relèvent

aussi du champ de la socialisation.

Les groupes nationaux/internationaux et les groupes provinciaux, souvent des groupes de pression, ont comparativement des équipes de salariées moindres que les groupes locaux/régionaux de services ou dispensant des services, alors qu'ils se classent souvent dans des intervalles de budget élevés. La raison en est que les salaires versés à leurs employées mobilisent une moins forte proportion de leur budget et que, de plus, ces salaires sont, sur une base annuelle, supérieurs à ceux versés par les groupes locaux/régionaux.

Dans l'ensemble, les moyens des groupes de femmes sont limités et leur marge de manoeuvre restreinte. C'est dans le champ politique et dans celui de la socialisation qu'ils sont le mieux équipés pour agir parce qu'ils peuvent à la rigueur y développer des stratégies reposant largement sur l'action bénévole et sur l'autofinancement. Mais l'investissement du champ des services se révèle très handicapé par l'importance des ressources humaines et financières qu'il exige. Pourtant, c'est dans ce champ que l'action des groupes de femmes de niveau local/régional se développe le plus fortement depuis quelques années. Cette situation soulève la question de l'avenir des groupes de femmes et des stratégies nécessaires pour l'orienter en fonction des meilleurs intérêts des femmes. Les groupes de services sont-ils là pour rester? Parviendront-ils à obtenir un financement adéquat tout en maintenant leur autonomie face aux organismes subventionnaires? Quelles sont les conditions à mettre en place pour que les femmes gardent le contrôle des ressources mises sur pied par elles et pour elles? Les groupes de femmes engagés plus spécifi-

quement dans le champ politique et dans le champ de la socialisation s'associeront-ils aux revendications des groupes de services? Peut-on espérer que la course aux subventions ne divisera pas les groupes entre eux? Comment actualiser les convergences entre groupes de pratiques différentes qui défendent des intérêts différents? Quels groupes sauront assumer un leadership dans le développement des solidarités à faire naître ou à consolider? Comment évolueront les rapports des groupes de femmes à l'État? Quelle attitude ce dernier adoptera-t-il dans l'avenir face aux revendications des femmes et face aux demandes financières des groupes de femmes?

9. LIENS AVEC D'AUTRES GROUPES

Les relations que les groupes de femmes entretiennent avec d'autres groupes sont multiples. Ce sont des liens structurels (affiliation officielle à un autre organisme), des relations de concertation avec d'autres groupes de femmes (table de concertation permanente et autres rencontres de concertation de groupes de femmes), des relations d'échange avec d'autres groupes de femmes sur le problème du financement, des relations de concertation avec des groupes populaires ou des organismes communautaires , des recours à des appuis officiels d'autres groupes de femmes.

Dans l'ensemble, les groupes de femmes participent proportionnellement plus à des rencontres de concertation ponctuelles de groupes de femmes qu'à des tables de concertation permanentes. Ces dernières concernent plus souvent les groupes locaux/régionaux intervenant dans le secteur des services et les groupes provinciaux de pression. Les rencontres de concertation ponctuelles tou-

chent plus souvent les groupes intervenant au niveau des processus de socialisation quand elles sont de niveau local/régional mais aussi des groupes dispensant des services. Elles touchent plutôt les groupes intervenant dans le secteur des services ou dispensant des services et les groupes de pression et de socialisation provinciaux quand elle sont de niveau provincial.

Il est intéressant de constater que les groupes s'impliquant le plus fortement dans les tables de concertation permanentes et les rencontres de concertation plus ponctuelles sont des groupes intervenant dans le secteur des services, soit les plus récents, ceux qui ont un niveau d'intervention plus restreint et le plus de contraintes sur le plan des ressources humaines et financières. Nul doute que ces expériences de concertation contribuent à contrebalancer leur faiblesse et à soutenir leurs interventions dans le champ politique. Comme les associations provinciales de groupes locaux/régionaux, elles constituent des réponses stratégiques aux limites d'intervention posées par les pratiques spécifiques des groupes qu'elles rassemblent.

9.1 Rencontres de concertation avec des groupes populaires ou des organismes communautaires

Les interventions de socialisation, de services et de pression des groupes de femmes se distinguent de celles d'autres organismes bénévoles parce qu'elles sont conçues par des femmes, pour des femmes et qu'elles touchent à des problématiques concernant les femmes de manière spécifique.

Dans le champ politique, le champ de la socialisation et le champ des services, les groupes populaires ou les

organismes communautaires sont souvent les acteurs sociaux qui se situent le plus à proximité des groupes de femmes, tant sur le plan des orientations que sur ceux des pratiques et de l'organisation. Les groupes de femmes ont donc des intérêts évidents à établir des concertations avec eux. De fait, les groupes de tous les niveaux territoriaux d'intervention participent en forte proportion à des rencontres de concertation avec des groupes populaires ou des organismes communautaires. Le taux de participation s'élève à 72% pour les groupes provinciaux: 43% pour les groupes nationaux/internationaux: 72% pour les groupes locaux/régionaux.

Ce taux élevé de participation des groupes à des activités de concertation avec des groupes populaires et des organismes communautaires démontre qu'ils ne fonctionnent pas en vase clos et qu'ils sont conscients de l'importance de s'inscrire dans une dynamique plus englobante que celle propre aux groupes de femmes.

9.2 Obtention d'appuis officiels

La recherche d'appuis officiels par 32% des groupes locaux/régionaux, particulièrement par les groupes de pression et de services, confirme que, même si l'investissement du champ politique n'est pas dominant chez eux, ils y sont néanmoins présents dans des proportions élevées.

Au contraire, chez les groupes provinciaux, les interventions de pression sont une caractéristique dominante mais ils ne recherchent des appuis officiels que dans 41% des cas. Le faible écart dans la recherche d'appuis pour ces deux catégories de groupes concorde avec le

fait que les groupes locaux/régionaux sont fortement impliqués dans des initiatives de concertation et développent des stratégies qui ont pour effet de contrebalancer à la fois leur inscription dans un milieu plus restreint et le poids moins grand de leurs structures de représentativité comparativement aux associations provinciales à membership élevé.

Le faible taux de recherche d'appuis officiels par les groupes nationaux/internationaux confirme, pour sa part, leur faible investissement dans le champ politique et leur faible implication dans des activités de concertation inter-groupes.

9.3 Rencontres d'échange sur le problèmes de financement

Les problèmes de financement sont au coeur des préoccupations de beaucoup de groupes de femmes, particulièrement de ceux qui interviennent dans le secteur des services. Ils ont intérêt à participer à des rencontres de groupes de femmes sur le problème de financement. Et 29% des groupes nationaux/internationaux ont participé à des échanges de groupes de femmes sur ce sujet. C'est le cas d'une proportion beaucoup plus élevée de groupes locaux/régionaux (65.8%), particulièrement des groupes intervenant dans le sous-champ des services.

Ces données mettent en évidence encore une fois la situation particulière des groupes locaux/régionaux engagés dans le champ des services. Ceux-ci se révèlent fortement impliqués dans des réseaux de groupes de femmes, ce qui ne saurait surprendre compte-tenu de leurs autres particularités. Ils sont souvent récents, ils

ont des difficultés financières aiguës et récurrentes qui risquent de compromettre leur autonomie sinon leur survie, et ils doivent se consolider sur plusieurs fronts à la fois puisqu'ils interviennent également dans le champ de la socialisation et dans le champ politique. Ils ont donc un intérêt plus prononcé que d'autres groupes à développer des réseaux de support et d'entraide, créer des alliances et s'identifier à une collectivité de groupes de femmes.

CONCLUSION

Nous avions remarqué en première partie que les pratiques des groupes provinciaux, nationaux/internationaux et locaux/régionaux sont complémentaires quant à la poursuite de leur enjeu commun. En deuxième partie, nous avons signalé que leurs niveaux d'intervention expliquent largement cette complémentarité. En effet, les groupes locaux/régionaux sont plus fortement appelés à s'inscrire dans la dynamique de leur milieu social en y jouant un rôle d'organismes-ressources, c'est-à-dire en intervenant dans le champ des services. Les groupes provinciaux et nationaux/internationaux se situant à un niveau d'intervention plus global se révèlent plus aptes à poursuivre des objectifs larges de pression ou de socialisation.

Les structures que tous ces groupes se donnent reflètent leurs pratiques distinctives. Aucune catégorie de groupes ne s'est révélée particulièrement avantagée sur le plan des ressources humaines et financières et plusieurs groupes fonctionnent avec un niveau de ressources vraiment minimal.

Les groupes locaux/régionaux dans leur ensemble, et ceux qui interviennent dans le champ des services en particulier, sont majoritairement récents. Ils sont par contre ceux qui investissent le plus dans des initiatives de concertation avec d'autres groupes de femmes, ce qui peut constituer pour eux, à notre avis, un important facteur de consolidation.

Au-delà de leurs complémentarités, les groupes de niveau territorial différent ont des caractéristiques organisationnelles qui soulignent leurs capacités souvent inégales de contrôler leur devenir mais, également, leur dynamisme indiscutable dans les situations où ils doivent élargir leurs bases d'influence pour compenser leurs faiblesses.

BILAN ET PERSPECTIVES

Cet examen d'ensemble de la situation des groupes de femmes en 1984-1985 a permis d'en dégager les tendances les plus marquées.

On constate que l'investissement du champ de la socialisation trace un trait d'union entre toutes les catégories de groupes de femmes.

Toutefois, les groupes de niveau provincial se distinguent par une forte implication dans le champ politique et les groupes locaux/régionaux par une forte implication dans le champ des services.

Ce n'est qu'au niveau national/international que l'investissement du champ de la socialisation se fait généralement à l'exclusion d'un investissement prononcé du champ politique ou du champ des services.

Selon leurs activités, on voit l'importance que les groupes de chaque mode d'invervention accordent à chacun des trois champs retenus. Les groupes locaux/régionaux de services, d'entraide et d'éducation se caractérisent par l'investissement simultané du champ des services et de la socialisation. Les groupes de services interviennent aussi nombreux dans le champ politique même si les activités de pression sont rarement celles qui mobilisent le plus leurs ressources humaines et/ou financières. Les groupes de pression, pour leur part, se caractérisent par l'investissement du champ politique, particulièrement ceux de niveau provincial. Quant aux groupes de recherche et de conscience, ils interviennent d'abord dans le champ de la socialisation mais aussi

dans les deux autres champs de façon assez marquée. Il n'y a que chez les groupes de production culturelle et d'activités socio-culturelles et chez les groupes d'éducation de niveau provincial ou national/international que l'investissement du champ de la socialisation paraît se faire largement à l'exclusion de l'investissement du champ politique et du champ des services.

Quand on tient compte de l'année de formation des groupes-répondants, il apparaît que l'investissement du champ de la socialisation (notamment par les groupes nationaux/internationaux, les groupes d'activités socio-culturelles et les groupes de production culturelle) et celui du champ politique (particulièrement par les groupes provinciaux) sont de tradition plus ancienne que l'investissement du champ des services (par les groupes locaux/régionaux, particulièrement les groupes de services et ceux qui dispensent des services). De plus, l'investissement d'autres champs plus spécifiques est aussi de tradition plus récente puisque les groupes spécialisés sur des sujets comme la santé, la violence ou le travail ont surtout été formés au cours des années 1980.

Nul doute cependant que la plupart des activités de socialisation des groupes de femmes sont actuellement différentes de celles qui avaient le plus souvent cours pendant les années antérieures à 1975. Elles reflètent l'évolution de leurs engagements sur la question des femmes, laquelle est intimement liée à l'évolution des mentalités, des modes de vie et des structures sociales dans la société québécoise. Ils réalisent maintenant moins souvent des activités socio-culturelles que des activités de communication, de formation et de

prise de conscience sur différents aspects de la condition des femmes. Ils doivent en effet répondre à des préoccupations nées de la participation accrue des femmes au marché du travail; de la montée du féminisme et de la dénonciation des abus de pouvoir à l'égard des femmes dans la famille, à l'école, au travail, dans le système de santé; de la hausse de la monoparentalité; des effets de la crise économique, etc.

De même, les activités de pression actuelles sont certainement différentes de celles d'il y a 10 ou 15 ans. Les sujets de revendications ont changé non seulement en fonction de l'actualité gouvernementale, mais aussi en fonction de la multiplication des fronts de lutte identifiés par les femmes. Il y a maintenant plus de femmes et de groupes de femmes qui ont développé une expertise sur des sujets auparavant peu étudiés à propos desquels ils revendiquent divers changements dans les législations et les politiques gouvernementales. Les groupes locaux/régionaux de toutes les régions du Québec sont maintenant nombreux à réaliser des activités de pression et y reflètent leur proximité à l'égard des femmes non regroupées et souvent démunies de tous les milieux de la province. Ils ont de plus mis sur pied des regroupements provinciaux de pression porteurs de leurs revendications spécifiques.

Entre les groupes locaux/régionaux et les groupes d'autres niveaux territoriaux d'intervention, nous avons repéré plusieurs caractéristiques organisationnelles qui sont étroitement reliées aux caractéristiques de leurs pratiques. Chez les groupes locaux/régionaux, les structures de représentativité apparaissent souvent tributaires d'exigences de pertinence au regard d'un

milieu spécifique alors que, chez les autres groupes, on développe plutôt des structures conformes au modèle de fonctionnement des organismes axés sur la représentation d'un membership formel. Par ailleurs, c'est chez les groupes locaux/régionaux que les ressources humaines et financières apparaissent être les plus contraignantes compte-tenu qu'ils sont nombreux à intervenir dans le secteur des services et à dépendre de ressources importantes et stables pour l'atteinte de leurs objectifs. Cette situation pourrait, entre autres, expliquer la plus forte participation des groupes locaux/régionaux à diverses formes de concertation de groupes de femmes. Elles sont pour eux une réponse au besoin d'accroître leur influence en composant avec des moyens d'action limités.

Les groupes qui investissent plus particulièrement le secteur des services expliquent la différence entre la situation d'ensemble des groupes de femmes en 1984-1985 et celle d'il y a dix ans. Ils témoignent d'un élargissement des préoccupations des femmes et de l'augmentation du nombre de femmes ayant les compétences requises pour gérer des ressources communautaires. Cependant, ils témoignent aussi de l'impact des politiques gouvernementales sur l'évolution du mouvement des femmes. En effet, sans les programmes de création d'emplois communautaires, qui se sont multipliés dans les années 1980, les femmes auraient-elles pris leur place dans le secteur des services? Si elles avaient pressenti à quel point les gouvernements s'appuieraient sur les organismes bénévoles pour alléger leurs responsabilités à l'égard des services sociaux, de santé et d'éducation, les femmes se seraient-elles engagées autant dans la mise sur pied de ressources communautaires?

Il n'y a pas que sur le plan des services que les politiques gouvernementales affectent l'évolution du mouvement des femmes. Les nombreuses consultations gouvernementales qui ont eu lieu en 1984-1985 ont certainement orienté les groupes de femmes vers des activités de pression qu'ils n'avaient pas nécessairement l'intention d'entreprendre, du moins pas dans ce contexte-là et à ce moment précis. L'importance des activités de pression chez plusieurs catégories de groupes est ainsi certainement due, en partie, à l'influence de l'État plutôt qu'à celle des femmes actives dans les groupes.

Etant donné l'interdépendance de leurs engagements face à la question des femmes, les groupes de niveaux territoriaux et de modes d'intervention différents s'interinfluencent. Malgré des orientations diverses ou même divergentes, malgré des pratiques et des moyens d'action différenciés, leurs actions convergent à plusieurs points de vue.

Il reste que ces convergences ne sont pas toujours conscientes ni utilisées dans le meilleur intérêt des femmes et des groupes de femmes eux-mêmes. On peut se demander, par exemple, si l'expertise particulière des groupes locaux/régionaux, c'est-à-dire leur connaissance approfondie de leur milieu d'intervention et des conditions de vie des femmes qui l'habitent, est suffisamment mise à contribution dans l'identification des besoins prioritaires des femmes et dans l'élaboration de stratégies d'intervention au niveau provincial et dans le champ politique. On peut se demander aussi si l'expertise particulière des groupes de pression de

niveau provincial ne pourrait pas être mieux utilisée pour acheminer les revendications spécifiques des femmes et des groupes de femmes en région.

La diversité des pratiques recouvre certainement une diversité d'orientations qui ne favorise pas le développement d'interaction entre groupes de femmes. De plus, les distances géographiques souvent énormes entre groupes susceptibles de développer des collaborations fructueuses mettent un frein à la mise sur pied d'entreprises de concertation entre groupes de régions différentes ou de niveau territorial différent. Ces obstacles ne sont cependant pas insurmontables. Les centres de femmes et les maisons d'hébergement, par exemple, ont réussi à les contourner pour mettre sur pied des regroupements provinciaux. L'obstacle principal au développement des convergences entre groupes de tradition et de pratiques différentes ne réside-t-il pas plutôt dans le fait qu'on a intériorisé graduellement une image d'ensemble des groupes de femmes plus attentive aux distances qui les séparent qu'aux nombreux points de rencontre sur lesquels ils peuvent s'allier sans pour autant nier leur spécificité? A qui profitera, à long terme, cette vision des choses? Qui a intérêt à la renforcer?

On ne peut présumer que des groupes poursuivant des intérêts parfois divergents se rallieront d'emblée et à long terme à une ligne d'action commune. Néanmoins, bien des avenues possibles de solidarité pourraient encore être empruntées, particulièrement sur des questions concernant la préservation et la consolidation des acquis des femmes et des groupes de femmes. La question de leur financement, en particulier, touche l'ensemble des groupes de femmes. Plusieurs sont concernés par le risque de perte d'autonomie lié au financement de

l'État, par le risque de perte de services et de ressources pour les femmes et par l'impact que l'avenir du financement des groupes de femmes aura sur leur capacité d'agir comme force collective.

Le financement a été identifié par la majorité des groupes-répondants comme la principale difficulté éprouvée en 1984-1985. Elle se pose cependant de façon beaucoup plus aiguë pour les groupes locaux/régionaux qui interviennent dans le champ des services. Leur situation financière particulière met en échec la spécificité même de leur engagement pour la redéfinition de la situation sociale des femmes. Elle a l'avantage de les stimuler eux aussi à intervenir dans le champ politique et, très certainement, de renforcer leurs relations de concertation et de solidarité. Cependant, elle risque fort de compromettre l'articulation des interventions de socialisation aux interventions de services, qui leur est caractéristique, au profit d'interventions de socialisation générées moins directement par l'identification de situations problématiques concrètes dans un milieu donné et, conséquemment, moins directement garantes de stimulation à l'autonomie et à la prise en charge pour les femmes auxquelles elles s'adressent. Les difficultés financières propres aux groupes intervenant dans le secteur des services risquent finalement de repousser dans l'isolement les femmes non regroupées qu'ils rejoignent actuellement.

Cette situation nous semble être celle dont l'issue affectera le plus largement la configuration du tableau d'ensemble que nous avons dégagé. Elle déterminera la répartition future des groupes de femmes dans le champ

de la socialisation, le champ des services et le champ politique. Elle affectera leur engagement quant à l'enjeu spécifique de chacun de ces champs et influencera l'évolution d'une prise de conscience collective des dimensions complémentaires de leurs pratiques. À cet égard, on peut dire que le financement des groupes inscrits dans le champ des services est actuellement un biais d'approche privilégié de la situation d'ensemble des groupes de femmes, mais également un enjeu fondamental pour leur devenir collectif.

Tableau I

NIVEAU TERRITORIAL	NOMBRE DE GROUPES
International	5
National	9
Provincial	22
Local/régional	278
Région 01	19
02	16
03	55
04	24
05	14
06A	58
06B	17
06C	34
07*	16
08	15
09	10

* Sont inclus dans la région 07, les groupes de la MRC Antoine-Labelle qui sont maintenant officiellement rattachés à la région des Laurentides et de Lanaudière.

TABLEAU 2 : DISTRIBUTION DES GROUPES REPONDANTS SELON LEUR MODE D'INTERVENTION PRINCIPAL

	Pression	Services	Conscience	Production culturelle	Act. socio-culturelles	Entraide	Recherche	Education	Autres
Groupes provinciaux (22)	12 (54,5%)	2 (9,1%)	1 (4,5%)	1 (4,5%)	3 (13,6%)	1 (4,5%)		1 (4,5%)	1 (4,5%)
Groupes locaux / régionaux (278)	15 (5,4%)	124 (44,6%)	36 (12,9%)	6 (2,1%)	35 (12,5%)	44 (15,8%)		16 (5,75%)	1 (,3%)
Région 01 (19)	1	9	4		1	3		1	
Région 02 (16)	2	7	1	1	2	2		1	
Région 03 (55)		22	6	1	14	9		3	
Région 04 (24)	1	11	2		4	5		1	
Région 05 (14)		8	2		1	2		1	
Région 06-A (58)	3	25	12	2	6	7		3	
Région 06-B (17)		8			3	5		1	
Région 06-C (34)	4	16	3		1	8		2	
Région 07 (16)	1	7	2	2	1			1	1
Région 08 (15)	2	8	1		1	2		1	
Région 09 (10)	1	3	3		1	1		1	
Nationaux / (14) Internationaux		1	1	4	1	1	1	4	1

TABLEAU 3 DISTRIBUTION DES GROUPES REPONDANTS SELON LES ACTIVITES AYANT LE PLUS DORTENU (LEURS RESSOURCES HUMAINES LEUR ETAIENT ETAIENT AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

ACTIVITES	Provinciaux (22)	Loc./Rég. (218)	01 (19)	02 (16)	03 (55)	04 (24)	05 (14)	06 A (58)	06 B (17)	06 C (34)	07 (16)	08 (15)	09 (10)	Nat./ Interm. (14)
1. Accueil / Ecoute	5 (22,7%)	105 (37,7%	6	6	18	7	6	28	7	14	8	.		1
2. Centre de documentation		16	1	1	2	1	1		1	2		1	2	
3. Hébergement		40 (14,4%	2	1	4	1	1	10	3	6	3	1	2	
4. Accompagnement		34 (12%)	2	1	5	1		10	3	4	4	2		
5. Aide matérielle	1	14			3	2	1	3	1	2	1	1		1
6. Consultations médicales		3				1		1			1			
7. Orientation		8			1	1	1	3			1	1		
8. Consultations juridiques		4		2				1				1		
9. Thérapies		18		2	2	1	1	6	1	1	1	1		
10. Halte-garderie		7	1					2	1	2	1			
11. Matériel d'information	2	17	2	2	1		1	4		2			1	
12. Mémoires	8 (36,7%)	4								1	1		1	
13. Consultations publiques	5 (22,7%)	14	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	2
14. Représentations à députés	4 (18,1%)	7	1		1	1	1	1		1		1		
15. Appuis à des groupes		13		1	1	1			1	1		4		
16. Conférence de presse	1	2				1						1		
17. Coalition		10	1		2	1		1		2	1	1	1	
18. Formation - Retour aux études/emploi		14	1	1	1		2	2		2	1	1	1	

ACTIVITES	Provinciaux (22)	Loc./Rég. (278)	01 (19)	02 (16)	03 (55)	04 (24)	05 (14)	06-A (58)	06 B (17)	06-C (34)	07 (16)	08 (15)	09 (10)	Nat. / Intern. (14)
19. Formation travail de groupe	1	8		1	1			4		2				1
20. Croissance personnelle	1	41 (14,7%)	1	2	7	5		12	5	5	1	2	1	2
21. Auto-Défense		1			1									
22. Auto-Santé	1	6	1		2		1						2	
23. Ateliers santé	1	17	1	2	4	1	1	5	1	1		1		2
24. Massage, yoga	1	8			2	1		4	1					
25. Formation à intervention	1	10		1	1	1		2		3		2		
26. Cours gestion		8	1		2	1		2		1		1		
27. Cours langues	1	5	1		1			3						
28. Rencontres socio-culturelles	2	49 (17,6%)	2	1	13	5	2	13	3	4	4		2	2
29. Activités récréatives	1	20	3		6	2		4	1	2	1		1	
30. Rencontres de sensibilisation	2	59 (21,2%)	6	2	14	4	4	9	5	10	2	2	1	1
31. Ateliers échange	4 (18,1%)	46 (16,5%)	4	2	10	6	3	6	3	3	3	2	4	
32. Colloques / Séminaires	4 (18,1%)	22	1	1	2	1	3	2		4	2	1	1	2
33. Périodique		4			1	1				1			1	5
34. Bulletin		17		1	3	2		4	2	3		1	1	
35. Création littéraire														
36. Diffusion littéraire		1		1										1
														3

ACTIVITIES	Provinciaux (22)	Loc./Rég. (278)	01 (19)	02 (16)	03 (55)	04 (24)	05 (14)	06 A (58)	06 B (17)	06 C (34)	07 (16)	08 (15)	09 (10)	Nat. / Interm. (14)
37. Création artistique		10			2			1	1	1	2	1		2
38. Diffusion artistique		5			1			1	1	1		1		2
39. Production audio-visuelle		7		1	1			1	1		1			
40. Diffusion audio-visuelle		6	1	2	2			1						1
41. Etude de besoins	1	5			1	1				2	1			1
42. Recherche socio-économique		4	2	1				1						1
43. Recherche condition féminine	1	12		1	1	1		3	1	1	1	2	1	1
44. Contact / Entraide	1	48 (17,3%)	2	2	8	4		9	2	1	4	1	1	
45. Réseau d'entraide		11			4	1		2		2		1	1	

TABLEAU 4 : DISTRIBUTION DES GROUPES-REPONDANTS DEFINIS USUELLEMENT COMME DISPENSANT DES SERVICES SELON LE MODE D'INTERVENTION PRINCIPAL

	Pression	Services	Conscience	Production culturelle	Activités socio-culturelles	Entraide	Education
. Maisons d'hébergement pour femmes violentées (46)	4,3%	84,7%	4,3%			6,5%	
. Centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle (17)	5,8%	76,4%	5,8%			5,8%	
. Centres de santé (9) *		66,6%				22,2%	
. Centres de femmes (89)	5,6%	48,3%	23,5%	1,1%	5,6%	7,8%	7,8%
. Groupe de réinsertion des femmes aux études ou au travail (24)	8,3%	41,6%	12,5%			8,3%	29,1%

* Un cas de non-réponse explique que le total pour les Centres de santé est inférieur à 100%.

TABLEAU 5 : DISTRIBUTION DES GROUPES-REPONDANTS SELON L'ANNEE DE FORMATION

	1984 ou 1985	1980 à 1983	1975 à 1979	1970 à 1974	1965 à 1969	Avant 1965	Non réponse	Total
Groupes provinciaux	1 (4,5%)	4 (18,2%)	6 (27.3%)	4 (18.2%)	3 (13.6%)	3 (13.6%)	1 (4,5%)	22 (100%)
Groupes locaux / régionaux	26 (9,3%)	135 (23%)	64 (23%)	19 (6,8%)	2 (,7%)	13 (4,8%)	19 (6,8%)	278 (100%)
Région 01	3	9	2				5	19
Région 02	1	9	5			1		16
Région 03	4	19	12	6	1	7	6	55
Région 04	2	12	4	3		3		24
Région 05	2	7	3	1			1	14
Région 06-A	2	27	20	5		1	3	58
Région 06-B	3	8	2	1	1	1	1	17
Région 06-C	1	24	7	2				34
Région 07	1	8	5				2	16
Région 08	2	9	2	1			1	15
Région 09	5	3	2					10
Nationaux / Internationaux		2	4	1	1	6		15